

# Une Ville neuve sur les collines de Penhars (Quimper-réalités n° 8, hiver 1969-1970)



# Quimper

## RÉALITÉS

Rédaction et Administration : Mairie de QUIMPER

TRIMESTRIEL

N° 8 - HIVER 1969-1970

Prix : 0,20 F.

LÉON GORAGUER  
MAIRE DE QUIMPER

LES ADJOINTS ET LE CONSEIL MUNICIPAL

*vous souhaitent une Bonne et Heureuse  
Année 1970*

# KERMOISAN

Une Ville Neuve  
sur les Collines de Penhars

Dominant la Vallée de l'Odét, soulignant l'horizon d'une ligne claire d'élegants buildings, une cité toute neuve, aux masses géométriques harmonieusement réparties dans la verdure, frappe désormais le regard du Quimpérois, soit qu'il admire la Ville des hauteurs de Kerfeunteun ou d'Ergué-Armel, soit qu'il y parvienne par la route de Bénodet, ou encore lève les yeux en flânant devant la Préfecture.

S'étageant du bourg de Penhars au Chemin de Halage, Kermoisan comptera bientôt 10.000 Quimpérois, vivant dans un cadre conçu pour eux, avec tous les équipements collectifs nécessaires à la vie urbaine mais sans être « perdus dans la nature » comme c'est souvent le cas des villes nouvelles. Des loggias de leur confortable appartement, les 2.000 habitants qui y sont déjà vus en effet, toutes proches, les flèches de la Cathédrale, qui affirment leur appartenance à la vieille cité historique de Gradlon et de Saint-Corentin.

Devant eux, l'Odét maritime, à travers bois, gagne majestueusement l'océan.

La Ville, la Campagne et la Mer d'un seul coup d'œil ; l'école, le lycée, la piscine, l'église

du bourg et les commerces journaliers à portée de la main ; pour celui qui arrive travailler à Quimper, est-il possible de trouver mieux que ce qui est offert ici ?

### Faire face à l'augmentation de la population

L'accroissement rapide du nombre d'habitants et l'insuffisance des logements sociaux, tels sont les deux éléments essentiels qui ont milité en faveur de la création, par arrêté ministériel du 17 Mai 1962, d'une zone à urbaniser en priorité. Il est certain qu'une fois décidé l'aménagement de zones industrielles, il apparaissait logique d'y apporter le complément d'une zone d'habitation.

Chaque année, 1.200 Quimpérois de plus cherchent à se loger ; les besoins sont donc très importants surtout si on y ajoute ceux des jeunes ménages et aussi le désir légitime des mal logés d'accéder à une vie décente.

Or, les moyens financiers de la majorité des familles ne leur permettent pas d'acheter un appartement de grand standing en Centre-Ville, ni de construire immédiatement la maison individuelle de leurs rêves.

### Coordonner les équipements

D'autre part, la liberté de la construction au gré des ventes de terrains, sans concertation préalable, sans plan d'ensemble, conduit à l'anarchie.

Ce sont les familles qui en pâtissent. Combien viennent se plaindre que les voies sont en mauvais état, que les promesses du lotisseur n'ont pas été tenues, que l'école est loin, qu'il n'y a pas d'espaces verts ni de terrains de jeux pour les enfants... quand ce n'est pas plus grave encore, l'absence d'eau ou d'assainissement.

C'est pourquoi, il fallait un vaste espace libre, permettant une coordination des divers travaux, la mise en place d'une infrastructure complète et de tous les équipements scolaires, sociaux, commerciaux, indispensables près de l'habitation.

### 2.800 logements sur 55 hectares

La superficie totale de Kermoisan est de 55 hectares. Au total, 2.800 logements (pour la quasi-totalité en immeubles collectifs) y seront édifiés, soit en moyenne 52 logements à l'hectare, ce qui est très raisonnable par rapport surtout aux densités

excessives de certains grands ensembles.

Il est possible ainsi de réserver des espaces verts et de jeux et de respecter un bois de plusieurs hectares, en cours d'aménagement en promenade publique.

### Près de 1.500 logements déjà réservés

Depuis la photo de la maquette publiée dans le Moniteur Municipal de 1965, un énorme travail a été accompli : routes tracées, réseaux divers posés, rocade et échangeur circulaire entièrement réalisés, etc...

Mais l'essentiel, ce sont les logements. Ce qui frappe d'emblée le visiteur, c'est l'ampleur des constructions en cours, le fait que les immeubles poussent comme des champignons (de bons et beaux champignons, bien entendu) et qu'une ville entière s'édifie à vive allure sur ce terrain agréablement accidenté.

1.500 logements, en effet, sont déjà édifiés, en cours de construction ou retenus par divers promoteurs.

### Les H.L.M. municipales

Pour sa part, l'Office Public

Municipal d'H.L.M. a lancé, il y a 2 ans, un programme de 852 appartements. Plus de 300 sont habités, et les autres seront tous livrés en 1970 à raison de 30 à 50 chaque mois.

Grâce à cet effort sans précédent, l'Office d'H.L.M. va pouvoir éponger les dossiers « en instance » souvent depuis plusieurs années.

Quant à la qualité des prestations et au confort, ces logements, livrés entièrement achevés y compris peintures et tapisseries, qu'il s'agisse des habitations à loyer modéré ou des I.L.N. (immeubles à loyers normaux), n'ont rien à envier aux meilleurs collectifs privés de la catégorie.

### Les promoteurs privés

Tout promoteur qui désire construire un immeuble collectif à Kermoisan peut le faire très facilement. La S.E.M.A.E.B., concessionnaire de la Ville, vend le terrain à des conditions intéressantes sur la base de 10.000 F. par logement tout compris, réseaux au droit de la construction, parkings et routes enrobés, espaces verts réalisés. Pas de surprise ni même de taxe d'équipement, les Z.U.P. en étant exemptées.

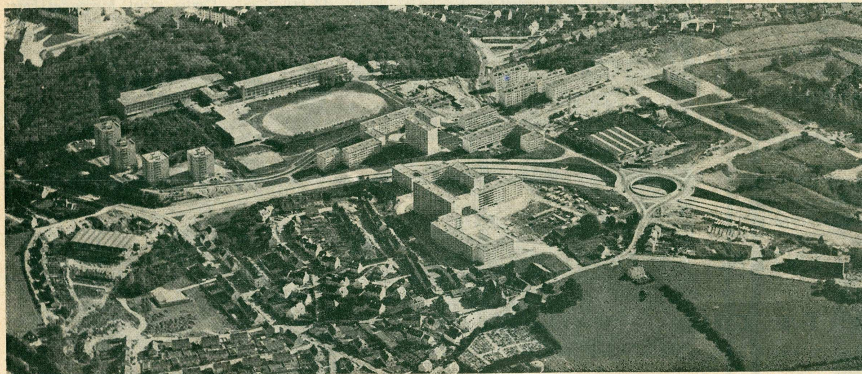
Chacun choisit son architecte et, à condition de respecter le plan masse, l'orientation et les volumes fixés par l'urbaniste, obtient sans longues formalités, dans les 15 jours, son permis de construire.

D'ailleurs, les constructeurs l'ont bien compris puisqu'ils ont acquis ou réservé jusqu'à présent 570 logements. En dehors d'organismes semi-publics, tels que le Foyer d'Armor qui loge 30 familles de marins de la base de l'aéronavale de Guengat, ou de la C.L.L.O.F. qui construit 20 logements pour les Douanes, on trouve des coopératives de construction et tous les principaux promoteurs qui travaillent habituellement dans la région.

### Trois groupes scolaires

Soixante-seize classes primaires et maternelles réparties en 3 groupes accueilleront les enfants.

(Suite page 2).



VUE AÉRIENNE DE KERMOISAN EN OCTOBRE 1969.

A l'arrière-plan le lycée de Cornouaille et le bois du Séminaire. A gauche le Stade nautique. Au 1<sup>er</sup> plan, à droite, le terrain destiné à l'agrandissement du Cimetière et à la construction d'un C.E.S. de 1290 places, d'un groupe scolaire de 30 classes, d'un terrain de Sports.

### ● Trois départements d'I.U.T. en 1970

(Article page 2)

### ● Le Musée des Beaux-Arts

(Article page 3)

### ● Situation économique préoccupante en Cornouaille

(Article page 4)

### ● Lycée Brizeux maintenu et nouvelle carte scolaire

(Article page 6)